



Actualiser une démarche de prévention via le DUERP

L'évaluation des risques professionnels permet de repérer les risques critiques auxquels peuvent être exposés les salariés au travail. Cette formation vous donnera les clés pour mettre à jour votre document unique d'Évaluation des Risques professionnels (DUERP): obligatoire en entreprise.



Informations générales

Durée : 3,50 heures

Profils des stagiaires : Gérant, Manager, Adjoint, animateur santé-sécurité, Préventeur, Responsable hygiène et sécurité, Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques.

Nombre de participants par session : 4 maximum

Pré-requis : Fournir en amont de la formation le DUERP en version modifiable



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Connaître la réglementation et les motifs de mise en à jour du DUERP ; Mettre à jour les composants du DUERP.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

Pourquoi mettre à jour son Document Unique des Risques Professionnel ?

- Le cadre juridique et réglementaire (lois du 31 décembre 1991 n° 91-1414 et le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001).
- La fréquence et les motifs de mise à jour du DUERP
- Définition des notions : de risque professionnel, danger, événement dangereux, dommage, notion de pénibilité au travail, les postes concernés.

Comment mettre à jour son Document Unique des Risques Professionnel ?

- Evolution des risques & Dangers identifiés dans l'entreprise
- Mise à jour de l'évaluation des risques
- Mise à jour du plan d'action
- Training : Mettre à jour le Document Unique des Risques de l'entreprise



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la prévention des risques. Leurs expériences professionnelles (animateur QSE: Préventeur : Sapeur pompier) et leurs diplômes/formations (QSE: Auditeur: Management des risques) font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de jeux de rôle en situation réelle de travail. Le responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contacté à tout moment par le client: stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.



Accessibilité



L'ORGANISME DE FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécificités des locaux pour réaliser les mises en situation (DUERP initial de l'entreprise en version modifiable);
- Un support dématérialisé est remis au stagiaire selon les besoins.
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence émargée sous forme de QCM en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mises en situation, quiz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une attestation de suivi de formation sera adressée aux participants.

Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.

Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par : Remise d'un Certificat de réalisation aux stagiaires à la fin de la formation. Possibilité d'approfondir cette formation avec d'autres modules de formation.

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : / 10